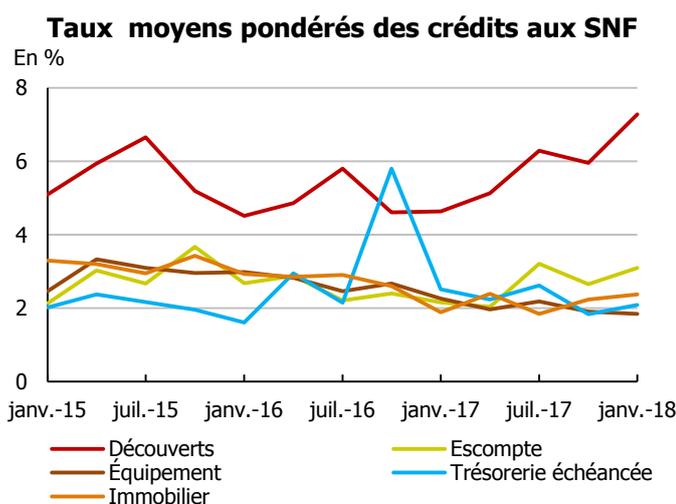


## Taux des crédits aux entreprises à La Réunion Janvier 2018

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie ses Infos financières sur les taux de crédits aux entreprises à La Réunion au mois de janvier 2018. Cette note de deux pages se base sur près de 2 000 déclarations réalisées par les établissements et sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre.

- Les conditions débitrices pour les crédits à l'équipement poursuivent leur détente, avec un taux moyen en baisse de 6 points de base (pdb) entre octobre 2017 et janvier 2018, soit un repli de 41 pdb sur un an. Parmi ces crédits (la quasi-totalité souscrite à taux fixe), la moitié est accordée à un taux inférieur à 2,25 %, pour une durée moyenne d'un peu moins de 9 ans.
- Le taux moyen pour les crédits de trésorerie échéancée s'inscrit également à la baisse (-7 pdb par rapport à octobre 2017 et -22 pdb sur un an). Les deux tiers de ces crédits sont souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 20 mois.
- À l'inverse, le taux moyen de crédit concernant les découverts progresse de 132 pdb entre octobre 2017 et janvier 2018. Cette remontée s'explique en partie par la non-utilisation en janvier 2018 de découverts exceptionnels aux montants élevés à des taux très bas observés en octobre 2017. Sur un an, ce taux moyen progresse néanmoins de 264 pdb. Il s'établit à 7,28 %, soit +449 pdb par rapport au taux moyen pratiqué en France hors DOM.
- En France hors DOM, les conditions débitrices des crédits à plus longue échéance s'inscrivent à la baisse. Ainsi, le taux moyen des crédits immobiliers et celui des crédits à l'équipement diminuent respectivement de 4 pdb et 12 pdb.



### Nouveaux crédits aux sociétés non financières

	Taux moyen pondéré janvier 2018 (en %)		Taux moyen pondéré octobre 2017 (en %)	
	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole
<b>Découverts</b>	7,28	2,79	7,28	2,79
<b>Trésorerie échéancée</b>	2,02	1,61	2,02	1,61
<b>Équipement</b>	1,85	1,34	1,85	1,34
<b>Immobilier</b>	2,38*	1,66	2,38*	1,66

\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Source : IEDOM

---

**L'IEDOM** assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

**Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).**

Contact presse : [etudes-reunion@iedom-reunion.fr](mailto:etudes-reunion@iedom-reunion.fr) ou par tél. au 02 62 90 71 23

---